PRÉAVIS MUNICIPAL

N° 03 – 2026

du 1er juin 2026

adressé au Conseil communal

relatif à la

Demande de crédit pour la construction d'un collecteur pour l'évacuation des eaux claires - réfection des tranchées drainantes au lieu-dit « Novallette »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PRÉAMBULE

Dans le cadre de la reprise par la Commune de Noville des parcelles n°965 et n°977, correspondant aux routes de dessertes du quartier En Novalette, la Municipalité a décidé d'entreprendre des travaux d'assainissement des eaux claires de ces chaussées. Ces dernières équipées de tranchées absorbantes le long des tracés, sont régulièrement inondées lors de fortes pluies. Les tranchées ont été construites en 1988 et sont composées de boulets 60-100 mm, qui ont été colmatées au fil des ans (voir photos ci-dessous).

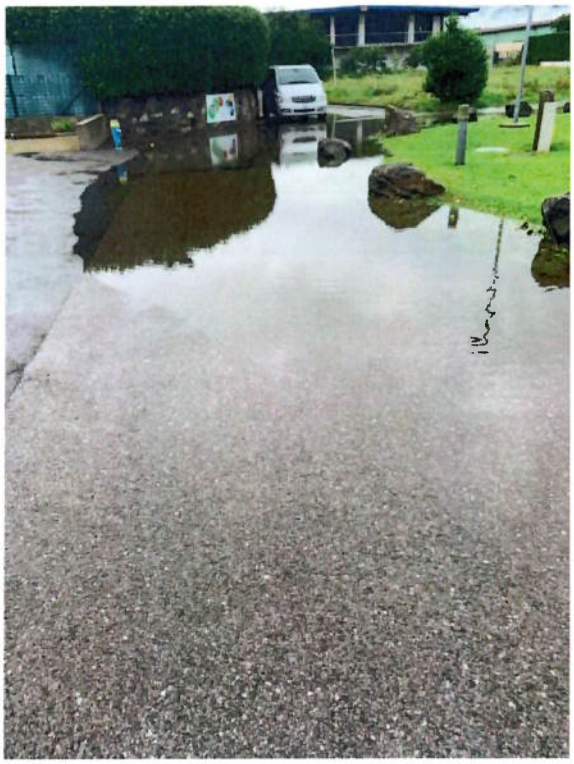

La parcelle n°997 est actuellement en construction d'un immeuble d'habitation de 4 appartements. Selon les nouvelles normes en vigueur, une distance minimale de 1.0 m doit être respectée entre le niveau d'infiltration et le niveau maximal de la nappe phréatique, qui se trouve à la cote 374.74 au droit de ladite parcelle, soit à – 1.26 m. Cette contrainte fait qu'aucune infiltration ne peut être réalisée au droit de la parcelle. Un ouvrage de rétention permettant de limiter le débit, doit alors être exécuté avant le déversement dans le collecteur existant dans la chaussée de la route d'Evian.

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES OUVRAGES

Collecteur de rétention des eaux claires (EC)

Tracé

Le tracé du futur collecteur d'eaux claires débute dans la parcelle n°997 par la pose d'une chambre dépotoir Ø 125 cm, d'une capacité de rétention de 1.25 m³, récoltant les eaux claires de ladite parcelle. Sa sortie est raccordée sur un collecteur en PE annelé Ø 630/546 mm posé entre la parcelle et la limite de la chaussée de la route d'Evian. D'une longueur de 60 m, son volume de rétention représente environ 15 m³. À son extrémité, un limitateur de débit permettra de régler le déversement dans le collecteur existant à env. 1,5 l/s.

Profil en long

Le profil en long varie avec des pentes allant de 1.5 % à 0.5 %. Ces pentes sont parfaitement compatibles avec les exigences hydrauliques, tant pour les débits à évacuer que pour éviter la sédimentation.

Matériaux

La pose des collecteurs est prévue en PE annelé Ø 630/546 mm et PVC Ø 200 mm avec un enrobage de béton, type 4 (complet). Les chambres de visite auront un fond en PVC Ø 100 cm. Pour la chambre EC n°3, la chambre sera directement façonnée sur le tuyau avec une sortie de 800 mm. Ces chambres seront finalisées par la pose d'un anneau en béton et un couvercle carrossable permettant la circulation des véhicules de 40 tonnes.

RÉFECTION DES TRANCHÉES DRAINANTES

La totalité des tranchées drainantes existantes sera refaite. Les boulets existants seront terrassés et évacués. Ils seront remplacés par des boulets de même diamètre. Un drain inversé complétera la coupe type. Ce dernier sera raccordé au collecteur de rétention par le biais de la chambre n°3. Cette solution donne à ces tuyaux une capacité de trop-plein tout en favorisant l'infiltration.

Romande Énergie SA

Romande Énergie SA projette la construction d'une nouvelle armoire près de la STAP existante. Le tracé de leurs futures conduites empruntera la fouille des collecteurs. Romande Énergie participera au prix de la fouille au prorata.

ASPECT FINANCIER

Le montant des travaux est de **CHF 321'010.- TTC.**

3. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- **vu** le préavis n° 03-2026, du 1er juin 2026, relatif à la la demande de crédit pour la construction d'un collecteur pour l'évacuation des eaux claires - réfection des tranchées drainantes au lieu-dit « Novallette »;
- **entendu** le rapport de la Commission *ad hoc* ;
- **entendu** le rapport de la Commission des finances et de gestion ;
- **considérant** que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- **d'autoriser** la Municipalité à procéder à la construction d'un collecteur pour l'évacuation des eaux claires - réfection des tranchées drainantes au lieu-dit « Novallette » ;
- **d'octroyer** un crédit d'investissement de CHF 321'010.- TTC (la participation de Romande Énergie SA à la creuse de la fouille n'est pas encore déterminée, mais sera portée en déduction) ;
- **de financer** ces travaux par un emprunt, si nécessaire, dans l'établissement de son choix, dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 30 millions de la législature 2021-2026.
- **d'amortir** l'investissement par un prélèvement de CHF 321'010.- TTC sur le « fonds réserve pour travaux futurs », n° 9282.9.

Ainsi délibéré en séance de la Municipalité le 1er juin 2026, pour être soumis au Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

le syndic : la secrétaire :

MUNICIPALITÉ DE NOVILLE

Pierre-Alain Karlen Sophie Piccand

Annexe : devis estimatif du 29 mai 2026

Délégué de la Municipalité : M. Pierre-Alain Favrod, Municipal

3 DEVIS ESTIMATIF DES TRAVAUX

3.1. Travaux de génie civil - Fouille pour collecteur principal

Coupe de revêtement	m¹	250	9.00	2'250.00
Dégrappage enrobé	m²	150	8.00	1'200.00
Sondages de reconnaissance	m³	10	96.00	960.00
Fouille machine dans chaussée	m³	220	30.00	6'600.00
Plus-value pour fouille à la main	m³	10	125.00	1'250.00
Plus-value pour bloc au montabert	m³	5	125.00	625.00
Evacuation à la décharge de l'enrobé	m³	20	61.00	1'220.00
Evacuation à la décharge matériaux de la fouille	m³	220	56.00	12'320.00
Enrobage béton type 4 pour EC	m³	35	300.00	10'500.00
Coffrage et étayage vertical avec Krings	m²	160	25.00	4'000.00
Chambre EC ø 100 cm y c regard	p	2	6'500.00	13'000.00
Chambre EU ø 80 cm y c regard	p	1	4'800.00	4'800.00
Fourniture et pose de tuyaux PVC ø 200 mm	m¹	15	35.00	525.00
Fourniture et pose de tuyaux HDPE annelé 630/546 mm SN4	m¹	60	170.00	10'200.00
Pièces spéciales PVC ø 200	bloc	1	500.00	500.00
Pièces spéciales HD PE annelé ø 630	bloc	1	2'000.00	2'000.00
Raccordements sur collecteur existant	bloc	1	5'000.00	5'000.00
Remblayage avec Grave GNT 0-45 fouille	m³	170	85.00	14'450.00
Criblure de réglage	m²	150	9.00	1'350.00
ACT/ACB 16 N, 8 cm	to	30	350.00	10'500.00
AC 11 N ép. 4.0 cm	to	15	400.00	6'000.00
Joint Ygas	m¹	250	6.00	1'500.00
Installation de chantier	bloc	1	20'000.00	20'000.00
Total 3.1 - Travaux - Fouille pour collecteur principal			**CHF**	**130'750.00**

3.2 Chambre dépotoir parcelle n°997

Fouille machine dans parcelles privées	m³	15	60.00	900.00
Evacuation à la décharge	m³	15	61.00	915.00
Lit de pose en béton ép 10 cm	m³	1	300.00	300.00
Fournitute et pose chambre dépotoir Ø 1250	p	1	6'000.00	6'000.00
Regard 10 t sur chambre	p	1	900.00	900.00
Remblayage avec Grave GNT 0-45	m³	12	85.00	1'020.00
Total 3.2 - Chambre dépotoir parcelle 997				**10'035.00**

3.3. Travaux de génie civil - Fouilles pour collecteurs drainants

Coupe de revêtement	m¹	400	8.00	3'200.00
Dégrappage enrobé	m²	100	9.00	900.00
Sondages de reconnaissance	m³	15	150.00	2'250.00
Fouille machine dans chaussée	m³	50	25.00	1'250.00
Fouille machine dans tranchées drainantes	m³	330	25.00	8'250.00
Evacuation à éla décharge	m³	380	60.00	22'800.00
Evacuation enrobé à la décharge	m³	12	60.00	720.00
Four. et pose de tuyaux PP HM ø 125 mm drain	m¹	240	20.00	4'800.00
Four. et pose de tuyaux PP HM ø 125 mm	m¹	110	20.00	2'200.00
Enrobage béton type 4 complet	m³	10	300.00	3'000.00
Fourniture et pose de boulets drainants	m³	330	90.00	29'700.00
ACT/ACB 16 N, 8 cm	to	22	350.00	7'700.00
AC 11 N ép. 4.0 cm	to	11	400.00	4'400.00
Joint Ygas	m¹	200	10.00	2'000.00
Fourniture et pose d'un Aco drain y c grille	m¹	2	1'000.00	2'000.00
Total 3.3 - Travaux - Fouilles pour collecteurs drainants				**95'170.00**

3.2. Récapitulation

1	Travaux - Fouille pour collecteur principal	CHF	130'750.00
2	Chambre dépotoir parcelle 997	CHF	10'035.00
3	Travaux - Fouille pour collecteurs drainants	CHF	95'170.00
4	Frais administratifs et techniques	CHF	31'000.00
5	Prestations géométriques	CHF	3'000.00
6	Divers et imprévus, environ 10%	CHF	27'000.00
	Montant total HT	CHF	**296'955.00**
	TVA 8.1 % arrondi	CHF	24'055.00
	MONTANT TOTAL DES TRAVAUX TTC	**CHF**	**321'010.00**